



Marché baromètre d'image d'Inria auprès des décideurs

Passé sous la forme sous la forme d'une procédure avec négociation en application des articles L.2124-3 – R.2124-3 et R.2142-15 à R.2142-18 du code de la commande publique

Procédure N°NAT0162026 – Marché n°2026-0419

**CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P)**



1/ Présentation d'Inria

a) Qui sommes-nous

Inria, la souveraineté numérique par la recherche et l'innovation

La mission historique d'Inria, créé par le Général De Gaulle en 1967, est de renforcer la souveraineté de la France, dans un domaine alors naissant, l'informatique. La donne a changé depuis puisque le numérique touche à présent tous les domaines de l'économie et de la société mais la mission demeure : le Contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat pour la période 2019-2023, a entériné le fait que la mission principale d'Inria était de renforcer la souveraineté numérique de la Nation par la recherche et l'innovation. Le COMP 2024-2028, signé en 2024 avec les ministres de tutelle (l'enseignement supérieur et la recherche, l'industrie et le numérique), confirme ce positionnement stratégique : être un bras armé de l'Etat dans nos domaines, sur le socle de légitimité d'Inria « Excellence scientifique et transfert ».

Pour assurer cette mission, Inria mène en appui de l'Etat les stratégies nationales de recherche et d'innovation du numérique en tant qu'agence de programmes. En tant qu'institut, Inria mène plus de 300 projets de recherche et d'innovation avec ses 3500 scientifiques, ingénieurs et fonctions support, en partenariat avec l'écosystème numérique. Son objectif : avoir un maximum d'impact scientifique, technologique, et industriel au service de la souveraineté numérique de la France.

Nos domaines d'intervention clés

Intelligence artificielle, transformation numérique de la santé, informatique quantique, cloud, technologies numériques pour la défense, cybersécurité, jumeaux numériques.

Il est à noter qu'Inria s'est engagé dans des projets en appui aux politiques publiques, au premier rang desquelles celle de la Défense : en 2020, Inria Défense a été créée, une structure interne à gouvernance conjointe avec le Ministère des Armées, pour capter les besoins et construire des projets en réponse sur une base pilotée.

Notre impact

- **Diffusion des compétences :** Inria forme des scientifiques dont les connaissances irriguent le monde académique, les entreprises, le secteur public et l'international (1000 doctorants passent chaque année par Inria)
- **Production de connaissances :** les travaux d'Inria rayonnent à l'international (79 ERC, Inria est le 1er acteur européen de la recherche exploratoire dans les sciences du numérique).
- **Création de solutions innovantes :** Inria développe des logiciels, accompagne la création de startups technologiques, met en œuvre des partenariats avec les entreprises du tissu national et développe des modules de formation continue.



Nos leviers d'actions

L'agence de programmes pour piloter des stratégies nationales de recherche et d'innovation auprès de l'Etat : l'agence, ce sont 11 programmes thématiques, qui offrent une vision transversale du numérique et génèrent des interactions permanentes avec l'ensemble des acteurs. L'agence permet de fédérer l'écosystème, de développer les dynamiques public/privé et d'augmenter l'impact collectif

Ses 4 missions principales :

- Piloter l'élaboration de la prospective de la recherche et technologie dans le numérique
- Impulser, piloter et mettre en œuvre des programmes nationaux
- Renforcer la place de la France au sein de l'espace européen recherche et innovation
- Développer l'attractivité et le rayonnement de la France à l'international

Le partenariat avec les universités pour augmenter l'impact territorial : les universités étant les cheffes de files de la recherche, de l'innovation et de la formation sur leur territoire, Inria s'allie avec chacune d'elles via les centres Inria de l'Université, pour mener des stratégies communes tournées vers l'international.



Le renforcement d'Inria comme institut national de recherche pour affirmer la place de la France dans la compétition mondiale des sciences et technologies du numérique. Fidèle à sa devise « Excellence scientifique et transfert », Inria est organisé en équipes-projets, un mode



agile et partenarial unique, qui permet de porter 300 projets de recherche, d'innovation et d'entreprenariat focalisés en priorité sur l'émergence et le risque.

b) Focus sur l'appui aux politiques publiques : un enjeu stratégique pour Inria

Le Contrat d'Objectif et de Performance (COP) 2019-2023 a intégré un axe stratégique dédié à l'appui aux politiques publiques que le Contrat d'Objectif de Moyens et de Performances (COMP) 2024-2028 a renforcé. La structuration de cette activité a conduit à la création d'une Direction Générale déléguée à l'Appui aux Politiques Publiques (DGDAPP) pilotant cette activité au sein de l'institut.

Dans un double contexte de basculement géopolitique au plan international et de transformations sociétales majeures au plan national, la recherche et la science jouent un rôle essentiel pour garder le cap, prendre des décisions aujourd'hui pour le présent mais aussi un futur proche ou plus lointain. Dans ces circonstances, le rôle de l'institut en Appui aux Politiques Publiques s'avère crucial, qu'il s'agisse de faire travailler ensemble les meilleurs experts d'un domaine, de s'appuyer sur l'expertise scientifique pour identifier des scénarios et ainsi apporter aux décideurs des aides à la décision cruciales pour l'avenir de la compétitivité et pour la souveraineté de la France et de l'Europe.

A l'heure de sa transformation, Inria souhaite développer son rôle moteur d'animation de l'écosystème, que ce soit au travers de ses partenariats avec le monde académique et industriel, les Centres Inria de l'Université ou l'Agence de programmes dans le numérique et conforter ainsi son rôle de tiers de confiance pour les pouvoirs publics et privés.

Dans cette optique, Inria souhaite solliciter pour la seconde année consécutive un prestataire pour conduire un baromètre d'image auprès des décideurs.

c) Un contexte à prendre en compte pour saisir les enjeux d'Inria

La recherche publique française est opérée par les établissements d'enseignement supérieur et les organismes nationaux de recherche. Inria est l'un des 5 instituts nationaux de recherche¹ et possède à ce titre un statut d'établissement public national à caractère scientifique et technologique.

Face aux bouleversements du monde contemporain, le paysage de la recherche est en pleine évolution. Le Président de la république a déclaré le 7 décembre 2023 « *la nécessité de mieux définir l'articulation entre les différents acteurs de la recherche et d'optimiser l'organisation globale de l'écosystème de recherche et d'innovation nationale pour répondre aux grandes transitions auxquelles le pays doit faire face : écologique, énergétique, numérique et de santé.* »

Ainsi dans l'objectif de renforcer la compétitivité de la recherche française et de remédier à un morcellement qui affaiblit sa position mondiale, E. Macron a acté deux grands changements qui concernent l'ensemble des ONR et le monde académique :

¹ Les principaux organismes de recherche sont Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), le Centre national de recherche scientifique (CNRS), L'institut national de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), L'institut national de la Santé et de Recherche Médicale (INSERM).



- Créer des agences de programmes stratégiques dans leur domaine de recherche,
- Renforcer l'autonomie des Universités, véritables cheffes de file de la recherche, de l'innovation et de la formation sur les territoires.

Sept agences de programme, axées sur des thématiques à fort enjeu, ont été créées, opérées par six organismes de recherche :

- CEA : Composants aux systèmes et infrastructures numériques et Energies décarbonées
- CNES : Spatial
- CNRS : Climat, biodiversité, société durable
- Inrae : Agriculture, alimentation durable, forêts, ressources naturelles
- Inria : Numérique_ Algorithmes, logiciels et usage
- Inserm : Santé

Pour répondre à ces grandes transitions et déployer des solutions, le gouvernement a également lancé en octobre 2021 le dispositif « France 2030 », un plan d'investissement visant à transformer les secteurs clés de l'économie par l'innovation et accompagner les révolutions sociétales en cours.

De la recherche fondamentale à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un nouveau produit ou service, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation. Les moyens consacrés à ce plan sont à la hauteur des enjeux avec 54 Mds€ investis sur 5 ans dont 9 Mds€ consacrés à la recherche.

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR), mandatée par l'Etat opère le soutien des projets de recherche fondamentale, d'enseignement supérieur ou de formation des métiers et talents de demain.

Il est important de resituer ce contexte pour bien comprendre qui fait quoi et les mutations que connaît Inria ces dernières années, et notamment sa transformation en agence de programmes au niveau national et en Centres Inria de l'Université au niveau territorial.

2/ PRESTATION ATTENDUE

a) Cadre de la demande

Le COMP 2024-2028 prévoit : « A compter du premier semestre 2025, Inria mettra en place une mesure annuelle (à titre indicatif) du taux de notoriété et de “présence à l'esprit” d'Inria chez les décideurs publics » (page 37 COMP 2024-2028). Un premier baromètre d'image a été conduit par l'agence Bona Fide en 2025.

L'étude à mener est donc un baromètre annuel d'image qui portera sur les mesures suivantes auprès des décideurs publics et privés :

- Le taux de notoriété d'Inria et de présence à l'esprit d'Inria chez les décideurs publics et privés



- La perception de l'institut par les décideurs publics et privés : missions de l'institut, place dans l'écosystème de la recherche, rôle de l'institut dans l'APP, place de l'institut dans le débat public, etc...

Outre la photographie à date de l'institut auprès des décideurs publics et privés, les données de ce baromètre serviront à :

- Connaître les perceptions des décideurs pour favoriser un dialogue constructif
- Inscrire Inria dans une démarche d'amélioration continue

Les stipulations du présent CCTP s'appliquent à toute entreprise ou groupement d'entreprises, titulaire de l'accord-cadre ou sous-traitant, qui exécutera lesdits services.

b) Livrables attendus dans le cadre du marché

Les livrables attendus, qui devront être finalisés d'ici l'automne 2026 (indicatif) pour la première année du marché, sont :

- La réalisation d'une enquête quantitative et d'un rapport d'analyse
- La réalisation d'une enquête qualitative et d'un rapport d'analyse

Pour réaliser ces livrables, le titulaire devra assurer différentes tâches :

- Définir les cibles
- Détailler le processus et la méthodologie de recrutement
- Rédiger le questionnaire ou guide d'entretien
- Réaliser les entretiens en intégrant les phases de relance
- Réaliser un compte-rendu et une analyse des entretiens
- Rédiger les rapports d'analyse et de synthèse consolidé des volets quantitatif et qualitatif de l'enquête associé à des recommandations

A titre indicatif, le baromètre 2025 a été réalisé auprès d'un échantillon d'une centaine de décideurs pour le volet quantitatif et d'une dizaine pour le volet qualitatif. Le choix des modalités d'entretiens (visio, téléphone, présentiel, en ligne) et leur durée sont laissés à la libre appréciation du candidat.

Le baromètre pourra être présenté :

- En interne au sein de l'institut auprès de différentes instances dont la Direction générale
- En externe notamment aux ministères de tutelle d'Inria

Dans le cadre de sa communication, Inria est susceptible d'utiliser des données issues du baromètre sur ses médias propriétaires ou de transmettre des données à d'autres médias.



c) Les cibles de l'étude

Le baromètre s'adresse aux décideurs publics en priorité mais certaines cibles en option sont susceptibles de nous intéresser.

- Représentants des organismes de tutelle (ministère de l'économie, des finances, et de l'industrie et ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) dont conseillers de cabinets ministériels ou tout autre ministère auquel sera rattaché l'IA et le numérique
- Représentants d'autres ministères
- Sénateurs et députés sensibles aux sujets du numérique
- Autres sénateurs et députés
- Conseillers régionaux
- Présidents d'université
- Président de commission parlementaire
- Membres d'exécutifs locaux

En option :

- Dirigeants de médias et éditorialistes influents
- Prescripteurs tels que le Medef, Numeum, le Conseil national de l'Intelligence artificielle et du numérique (CIAN), financeurs tels que Bpifrance, le SGPI ou autres organisations influentes identifiées par le prestataire
- Acteurs industriels avec lesquels Inria a noué des partenariats
- Autres acteurs industriels

Sur le périmètre de ce marché, le baromètre s'intéressera exclusivement aux décideurs de la sphère nationale.

3) Condition d'exécution des prestations

a) Contenu attendu de l'offre technique

Le titulaire est tenu de mettre en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation de l'étude. Le titulaire sera tenu de remettre une offre technique comprenant les éléments suivants :

❖ Une note méthodologique présentant :

- L'analyse des enjeux d'image d'Inria
- Une méthodologie d'enquête incluant la définition des cibles,
- Les partis-pris du questionnaire quantitatif et qualitatif
- La stratégie d'approche des cibles
- Les modalités de collaboration avec Inria (lancement, nombre de réunions, validations)

La note méthodologique ne devra pas excéder **30 pages hors annexes**, format A4.

❖ Un support de présentation



Les candidats fourniront :

- Une présentation synthétique au format PowerPoint (ou équivalent PDF)
- D'un maximum de **20 diapositives**

Cette présentation devra permettre une restitution claire des points structurants de la proposition et pourra être utilisée comme support en cas d'audition.

❖ **Une organisation et équipe dédiée**

Le Titulaire mettra à disposition d'Inria une équipe dédiée à l'exécution des prestations avec une expérience significative. Le titulaire devra présenter :

- La composition de l'équipe affectée au marché
- La mise à disposition de CV détaillés des intervenants (4 pages maximum par CV).

❖ **Un planning prévisionnel détaillé** incluant :

- Les étapes clés : cadrage, conception, administration, traitement, restitution.

❖ **Des références**

- Le candidat présentera ces références (trois récentes) sur des prestations similaires, auprès de cibles institutionnelles ou à forte valeur stratégique.

b) Ressources documentaires complémentaires

Le site institutionnel : <http://www.inria.fr> sur lequel sont accessibles les documents de référence (rapport annuel, rapport d'activités sur l'appui aux politiques publiques, COMP, ...).

4) Modalités d'exécution

Le titulaire sera tenu d'assurer, dans le respect de la réglementation en vigueur, des obligations.

a) Supports techniques et opérationnel

Le Titulaire s'engage à fournir tous les appuis techniques et opérationnels aux fins de bonne réalisation des prestations. Tout le matériel et outillages, est fourni par le Titulaire ainsi que tous les consommables qui seraient nécessaire à la réalisation des prestations.

Le Titulaire ne pourra faire supporter à Inria tous les surcoûts éventuels rencontrés en cours d'exécution de la prestation, rendue impérative pour sa bonne réalisation et le bon fonctionnement des équipements liés. Le Titulaire est réputé avoir couvert toutes les éventualités et les avoir intégrées dans son offre.

b) Clause éthique de gouvernance

• Egalité professionnelle



Le titulaire s'engage à respecter les obligations légales relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à mettre en œuvre, pour l'exécution du présent marché, une politique active de non-discrimination.

• **Clause de souveraineté des outils**

Les outils utilisés dans le cadre du marché devront garantir la maîtrise des données par le pouvoir adjudicateur. Le titulaire garantit que les données sont hébergées au sein de l'Union européenne et qu'aucun transfert hors UE n'est réalisé sans l'accord préalable du pouvoir adjudicateur.

Le titulaire devra garantir la conformité au RGPD, ainsi que l'absence d'utilisation non autorisée des données produites dans le cadre du marché.

5) Prescriptions environnementales

Dans le cadre de l'exécution du présent marché, le titulaire s'engage à mettre en œuvre des pratiques éco responsables. En particulier, il veillera, dans la mesure du possible, à mobiliser des ressources et des pratiques internes cohérentes avec les principes de responsabilité environnementale.

Le titulaire devra s'assurer limiter l'impact environnemental de la prestation. Et à ce titre il devra :

- Limiter les déplacements et privilégier les réunions à distance lorsque cela est compatible avec la qualité de la mission ;
- Fournir l'ensemble des livrables au format numérique ;
- Limiter strictement les impressions papier ;
- Mettre en œuvre des pratiques de sobriété numérique dans la conception des supports et la gestion des données.